



EuroAirport.TM
BASEL MULHOUSE FREIBURG

DOSSIER DE PRESSE

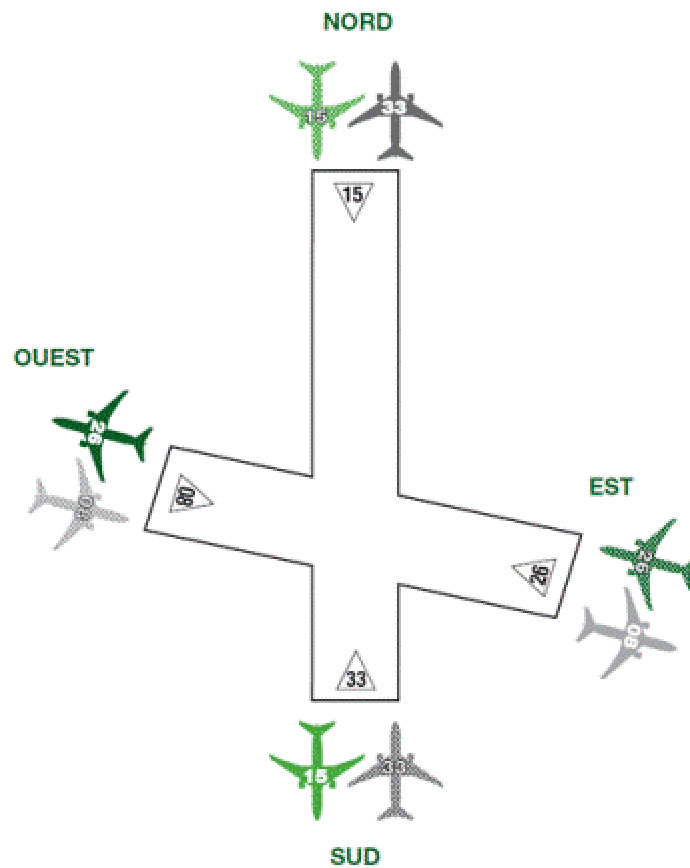
**Exercice EuroAirport
9 avril 2013**



Service départemental de la communication interministérielle de l'Etat

SOMMAIRE

- 1 - Communiqué de presse
- 2 - Présentation de l'EuroAirport
- 3 - Plan Nombreuses Victimes (NoVi)
- 4 - Présentation de l'exercice
- 5 - Circuit presse



Aéroport de Bâle-Mulhouse : Exercice de secours mardi, 9 avril 2013, 14h00-17h00

Le 9 avril prochain, le Préfet du Haut-Rhin organisera un exercice de secours à l'Aéroport de Bâle-Mulhouse conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

Le scénario simulera un accident d'avion sur l'enceinte de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

De nombreux services et organismes participeront à cet exercice sous la direction du Sous-Préfet de Mulhouse, Directeur des Opérations de Secours, et du Sous-Préfet, Directeur de Cabinet, représentants le Préfet du Haut-Rhin :

- Services de la Direction de l'EuroAirport y compris le SSLIA (Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie sur les Aéronefs) ;
- Services de l'Etat dans le Haut-Rhin (Gendarmerie des Transports Aériens, Police Aux Frontières, Douanes, Aviation Civile, Groupement de Gendarmerie Départementale, Direction Départemental de la Sécurité Publique, Direction Départementale des Territoires, Agence Régionale de Santé, Préfecture) ;
- Swissport International, en tant qu'assistant de la compagnie aérienne accidentée ;
- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Haut-Rhin ;
- SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) ;
- CUMP (Cellule d'Urgence Médico-Psychologique) ;
- La Croix Rouge Française et la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme).

Au total environ 300 personnes participeront à l'exercice, dont 170 volontaires de l'IUT de Colmar et des IFSI (Instituts de Formations en Soins Infirmiers) de Mulhouse et Rouffach.

Les objectifs principaux de cet exercice sont de tester :

- les dispositions spécifiques du plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse ;
- le mode d'action NOVI (NOmbreuses VIctimes) approuvé par arrêté préfectoral du 9 octobre 2012.

Présentation EuroAirport

L'EuroAirport Basel-Mulhouse-Freiburg

L'Aéroport de Bâle-Mulhouse est un établissement public binational créé dans le cadre de la convention du 4 juillet 1949 entre la République Française et la Confédération Helvétique.

Il possède deux pistes sécantes (une piste principale de 3 900 mètres orientée approximativement nord/sud (piste 15/33) permettant de recevoir tout type de trafic et une piste secondaire de 1 820 mètres orientée approximativement est/ouest (piste 26/08).

Le trafic aérien est constitué de vols de passagers (réguliers et charter), de vols d'aviation générale et de vols de fret express et de fret tout cargo.

L'Aéroport est relié à la ville de Bâle par une route douanière. Il est situé entièrement sur le territoire français, sur le ban des communes de St Louis, Héisingue et Blotzheim.

En 2012, l'EuroAirport a accueilli plus de 5,3 millions de passagers. Son réseau de vols réguliers dessert, selon la saison, près de 80 aéroports situés dans environ 30 pays différents, généralement desservis quotidiennement ou au moins plusieurs fois par semaine directement, sans escale.

Un total de plus de 20 compagnies aériennes proposent environ 650 vols réguliers par semaine.

L'EuroAirport ne constitue pas seulement une porte d'entrée vers le monde entier, c'est également une porte d'entrée vers la région pour tous les visiteurs venant de l'extérieur.

En outre, dans le domaine de la maintenance et de l'aménagement intérieur des avions, l'EuroAirport compte parmi les centres de compétence mondiaux de tout premier ordre dédiés à l'aviation privée et d'affaires.

La Direction de l'EuroAirport compte actuellement 300 employés dont 40 pompiers au Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (SSLIA). En cas d'une alerte à l'état d'accident déclenchée par la tour de contrôle, le SSLIA intervient le premier sur le lieu de l'accident.

Le SSLIA est situé au nord de l'Aéroport et dispose d'une flotte de trois véhicules aéronautiques répondant au niveau 7 voire 8 de l'OACI (International Civil Aviation Organization). Pour être rapide et efficace, l'organisation des secours en cas d'accident d'aéronef s'appuie non seulement sur le SSLIA mais aussi sur les services départementaux mis en œuvre dans le cadre des plans de secours spécialisés et sur les services spécialisés suisses compte tenu de la proximité de la ville de Bâle.

Plan Nombreuses Victime (NoVi)

Pour faire face aux interventions portant sur de nombreuses victimes, il est indispensable de prévoir la mise en œuvre d'un plan d'actions immédiates et coordonnées qui s'appuiera notamment sur les moyens du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et sur les moyens d'aide médicale urgente des hôpitaux coordonnés par le Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU).

C'est le mode d'action « ORSEC NOmbreuses VIctimes » qui se substitue à l'ancien « Plan Rouge ». Il s'intègre au dispositif général de l'Organisation de la Réponse de la Sécurité Civile (ORSEC).

Son objectif est de pouvoir engager rapidement les moyens suffisants en personnels et en matériels des services de secours et de soins médicaux, publics, privés et/ou associatifs et de mettre en œuvre une organisation du terrain adaptée avec une coordination efficace des différents acteurs, pour une rapide prise en charge des victimes sans désorganiser les structures hospitalières.

Conception générale

Dans une intervention nécessitant l'activation du mode d'action NOmbreuses VIctimes (NOVI), il y a lieu dans le même temps :

- De lutter contre le sinistre initial ainsi qu'à ses effets directs et indirects,
- De soustraire les victimes du milieu hostile,
- De prendre en charge les victimes.

Circonstances de mise en œuvre

Le mode d'action ORSEC NOmbreuses VIctimes est un plan de secours aux personnes dont l'activation est décidée par le Préfet, qui dirige les opérations de secours, dans une situation accidentelle de grande ampleur faisant d'emblée apparaître ou laissant supposer de nombreuses victimes.

- Accidents de trafic routier, ferroviaire ou aérien ;
- Accidents technologiques ;
- Catastrophes naturelles ;
- Incendies de grande intensité ;
- Effondrements d'immeuble consécutif par exemple à un glissement de terrain, une explosion ou toute autre cause technologique ou naturelle ;
- Accidents liés à de grands rassemblements de population (manifestations sociales, sportives, spectacles, ...) ;
- Actes criminels (agression collective par arme à feu, explosif ou incendie, prise d'otages, attentats de natures diverses) ;
- Intoxications collectives.

Il n'existe pas de seuil de déclenchement du mode d'action ORSEC NOVI, toutefois on peut l'envisager à partir de la présence d'une dizaine de victimes devant être potentiellement transportées à l'hôpital.

Mise en œuvre mode d'action NOVI

La décision d'activation du mode d'action ORSEC NOVI, seul ou concurremment à d'autres dispositions ORSEC, appartient au Préfet après évaluation de la situation, ou selon l'événement décrit à l'appel.

Le Préfet devient alors le Directeur des Opérations de Secours et est assisté dans cette tâche, sur le terrain, par le Commandant des Opérations de Secours (COS).

Dans un gage d'efficacité, il est important que l'activation puisse se faire sans délai, dès connaissance de la notion de nombreuses victimes.

L'activation du mode d'action NOVI : La montée en puissance

L'alerte se déroule en trois étapes :

- 1- L'engagement des moyens des services de secours et de l'urgence médicale,
- 2- Le déclenchement formel du dispositif,
- 3- L'alerte et l'information des services concernés.

L'alerte d'un service de secours d'urgence quel qu'il soit, donnée par un témoin ou tout autre moyen, provoque l'information mutuelle du SDIS-SAMU-Police-Gendarmerie et leur intervention.

Le SDIS alerte par l'intermédiaire du standard de la préfecture, l'autorité préfectorale de permanence et lui propose de mettre en œuvre le mode d'action NOVI, compte tenu du grand nombre de victimes réelles ou potentielles.

Dès lors que le préfet a décidé de mettre en œuvre le mode d'action ORSEC « NOmbreuses VIctimes », l'information est transmise aux services engagés pour action, aux autorités administratives et élus locaux pour information et à la presse.

Présentation de l'exercice

Le scénario simule la sortie de piste à l'atterrissage d'un avion en provenance de « Training City ».

L'avion d'entraînement du Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (SSLIA), situé devant le Pool technique, est utilisé pour l'exercice.

Le nombre de figurants s'élève à 170, qui se répartit entre les passagers au nombre de 62 avec l'équipage (1 pilote, 1 co-pilote et 2 hôtesses) et les familles présentes dans l'aérogare.

Une pression téléphonique des familles est également jouée. Une vingtaine de figurants y est dédiée. Il s'agit de tester la capacité de la préfecture à informer les populations dans une optique de gestion de crise ou d'urgence.

L'exercice à pour objectifs de tester :

- les dispositions spécifiques de plan ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) ;
- le mode d'activation du plan NOVI (NOmbreuses VICTimes) approuvé par arrêté préfectoral du 9 octobre 2012 ;
- la phase d'alerte et la montée en puissance ainsi que la coordination des services ;
- la mise en œuvre et l'articulation entre les différents postes de commandement opérationnels ;
- les moyens terrains : le Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (SSLIA), le Poste Médical Avancé (PMA) ;
- les structures de communication : la cellule presse située au Salon des Aviateurs en liaison avec le service communication de la Préfecture (avec une pression médiatique simulée), le Centre d'Accueil des Familles (CAF), la Cellule d'Etablissement de la Liste des Victimes (CELIV) ;
- l'information du public.

La Direction des Opérations de Secours (DOS) est assurée par le Préfet du Haut-Rhin, représenté, pour l'exercice, par le Sous-Préfet de Mulhouse et le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet.

Le DOS est présent au Poste de Commandant Opérationnel (PCO) situé au Pool Technique de l'EuroAirport.

Le Centre Opérationnel Départemental, activé à la Préfecture du Haut-Rhin, assure des fonctions de support et de relais des acteurs de terrain en appui du PCO (Cellule d'Information du Public notamment).

Circuit presse

Le rendez-vous est fixé à 14 heures au portail n°1 de la Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens (BGTA) pour les journalistes qui souhaitent suivre le circuit presse. Il est **impératif de disposer d'une pièce d'identité pour passer au Poste d'Inspection Filtrage (PIF)**. Le circuit presse comporte les trois étapes suivantes :

- La terrasse du Pool technique de 14 h 30 à 14 h 50 :

Arrivée sur la plate-forme permettant de visualiser l'avion, les impliqués et les moyens de secours déployés sur place vers 14h30.

Un officier du SDIS va expliquer le dispositif qui est mis en place et notamment la sectorisation de l'avant qui concerne le secteur secours techniques placé sous le commandement d'un chef de secteur sapeur-pompier. Sa mission prioritaire est de lutter contre le sinistre initial afin de soustraire les victimes et impliqués du milieu hostile et de les acheminer vers un point de rendez-vous. Dans un second temps, il commentera la sectorisation du Secours à Personnes qui comprend le ramassage et dont la mission principale est d'acheminer les victimes au travers de noria de ramassage vers le PMA.

Environ 120 sapeurs-pompiers, Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) compris auxquels il convient de compléter par les moyens du SSLIA (service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs), du SAMU (Service Aide Médicale Urgence) et de la REGA (garde aérienne Suisse de Sauvetage) sont engagés dans cette phase (Extraction + Ramassage).

Départ en bus vers le Poste Médical Avancé à 14 h 50.

- Le Poste Médical Avancé (PMA) de 15 h 10 à 15h 30 :

Arrivée en bus au PMA vers 15 h 10. Explication du dispositif par un officier du SDIS.

Le Poste Médical Avancé est situé dans l'aérogare « Gates sud » au sud de l'aérogare principale. Organisé en plusieurs zones, il a pour missions :

- L'accueil et le tri des blessés, selon la gravité des lésions,
- La mise en condition pour une évacuation vers une structure hospitalière,
- La prise en charge de l'évacuation des impliqués indemnes physiquement.

Une trentaine de personnels répartie pour moitié environ entre personnels médicaux et paramédicaux provenant du SSSM et du SAMU ainsi qu'une douzaine de sapeurs-pompiers assure le fonctionnement du PMA. A cet effectif, il convient de rajouter les moyens dédiés à l'évacuation (secours publics, privés, aéronefs).

Les effectifs du SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) sont de 7 médecins, 4 infirmiers, 3 auxiliaires de régulation médicale et 2 cadres de santé. Pour réguler l'exercice et les demandes de recherche de lits, 1 médecin et 1 cadre supérieur de santé et 1 auxiliaire de régulation médicale du SAMU seront présents.

Départ à pied vers le Centre d'Accueil des Familles vers 15 h 30.

- Le Centre d'Accueil des Familles (CAF) de 15 h 45 à 16 h :
Arrivée au CAF vers 15 h 45.

Le Centre d'Accueil des Familles (CAF) est situé dans la salle du restaurant « Jump Seat » au niveau 5 de l'aérogare. Sa mise en place est assurée par les douanes française de l'aérodrome avec le support des douanes suisses. Il a pour mission de :

- recueillir les informations sur les attendants,
- assurer la prise en charge psychologique des familles.

Les volontaires de la Cellule d'urgence Médico-psychologique (CUMP) assure la prise en charge psychologique des familles avec l'appui des secouristes des associations de sécurité civile.

Le CAF se compose de :

- 87 volontaires jouent les familles attendantes ;
- 29 volontaires de la Croix Rouge Française et de la Fédération Française du Sauvetage Secourisme encadrent les familles attendantes.

Vers 16 heures fin du circuit presse, les journalistes sont reconduit à la BGTA afin qu'ils puissent récupérer leur pièce d'identité et leur véhicule. Les journalistes ayant effectué le circuit presse ont la possibilité de regagner par leurs propres moyens le salon des aviateurs qui fait office de salle de presse pour les journalistes ayant accepté de jouer dans l'exercice. A 17 heures, un retour d'expérience à chaud est organisé avec la presse.

Aire d'exercice du SSLIA :
Le lieu de crash : sortie de piste



Aérogare : Le Centre d'Accueil des Familles (CAF, Jump Seat : cantine de l'EuroAirport)

Gates Sud : Le Poste Médical Avancé (PMA)